

N<sup>o</sup> 30  
 Pruvost  
 Marie Joséphine

L'an mil huit cent quarante deux, le huitième jour du mois  
 de Septembre, à six heures du soir en la mairie et devant  
 nous Louis Bellant, Maire officier de l'état civil de la com-  
 mune de Wisseron-Canton de Saint-Omer (Nord) arrondisse-  
 ment de Saint-Omer, Département du Pas de Calais,  
 ont comparu Céléstin Joseph Pruvost, âgé de quarante  
 sept ans, marié, et Louis Joseph Mordacy, âgé de  
 quarante quatre ans, célibataire, tous deux domiciliés en  
 cette commune, lesquels nous ont déclaré que Marie  
 Joséphine Pruvost, âgée de treize ans, née et domiciliée  
 en cette commune fille du premier comparant et de Rosalie  
 Joseph Logez, est décédée en la maison de son père et de  
 en cette dite commune, aujourd'hui à trois heures après  
 midi, ladite déclaration faite par les Sieurs Céléstin  
 Joseph Pruvost, et Louis Joseph Mordacy, a été surdénom-  
 mée, le premier parent de la défunte au degré de père, nous  
 avons fait faire par notre transport au puy  
 de la personne décédée, nous en avons sur le champ  
 dressé le présent acte. Lecture faite les deux témoins  
 ont signé avec nous

L. Mordacy Pruvost      L. Bellant